



# Bulletin municipal de la commune de VAUX

## Le mot du Maire

Chères Valoises, chers Valois,

Je mets à profit ce bulletin pour vous remercier à nouveau de m'avoir accordé votre confiance lors des dernières élections municipales. Soyez assurés que mon équipe et moi-même ferons tout pour que Vaux soit géré sainement, avec l'ambition que la vie dans notre beau village rime avec « qualité de vie pour tous ».

Voici l'été et pour beaucoup d'entre vous, cette période est synonyme de travaux. Ce sera aussi le cas pour notre village avec la pose d'un nouvel enrobé depuis la RD6 jusqu'à la Place de la Mairie, la réfection de la cour de l'école, le réhaussement du grillage au city park.... Bien sur, tout cela restera sans commune mesure avec ce que nous avons connu lors des travaux d'assainissement de fin 2013 et avec ce que nous connaissons cet été au rond point de Moulins-les-Metz !

Mais l'été, est aussi et surtout synonyme de vacances, et donc de maisons vides qui peuvent attirer des visiteurs indésirables. Demandez à vos voisins de relever votre courrier, d'ouvrir et fermer les volets, recourez aux minuteurs pour allumer quelques lampes, afin que votre absence ne soit pas trop évidente et d'éviter de mauvaises surprises au retour.

Mais ne parlons pas tout de suite de retour et de rentrée. Il faut d'abord profiter de la période estivale et du soleil pour se ressourcer. Bonnes vacances à tous.

## Sommaire

le mot du maire,  
extraits des conseils,  
informations,  
sécurité,  
état civil,  
rappels divers,  
les manifestations passées,  
la fête de l'école, péri-scolaire,  
Ptits Loups,  
les activités sportives,  
à vos agendas,  
liste d'adresses emails,  
les membres des commissions,  
les membres des syndicats.



## Extraits des conseils municipaux

### Conseil du 29 mars 2014

- Mise en place du nouveau conseil municipal
- Election du Maire : Roland SIMON
- Election des adjoints :
  - 1<sup>er</sup> adjoint : CLEVENOT Jean-François
  - 2<sup>ème</sup> adjoint : LECLAIRE Josyane
  - 3<sup>ème</sup> adjoint : MATHIEU Jean-Louis

### Conseil du 24 Avril 2014

- affectation du résultat 2013 en investissement pour 36 000 € et en fonctionnement pour 56 055 €
- augmentation de 1,5 % de la part communale du taux d'imposition des taxes d'habitation et du foncier bâti : les taux 2014 sont de :
  - 9,16% pour la taxe d'habitation, soit un produit de 95 K€
  - 8,76 % pour le foncier bâti, soit un produit de 68 K€
  - 61,29 % pour le foncier non bâti pour un produit de 9 K€ (inchangé)
- vote du budget primitif 2014
- délégation au Maire au titre de l'article L.2122-22 pour toute la durée de son mandat.

### Conseil du 28 Mai 2014

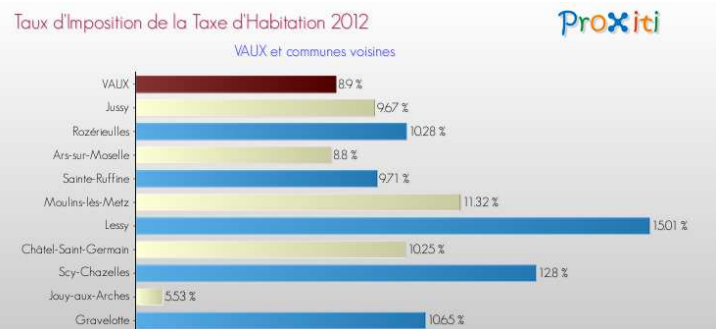
- Avenant à la convention foncière avec L'EPFL concernant l'acquisition de la Maison de retraite (prolongation de 6 mois)
- Validation de 3 contrats saisonniers

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus municipaux sur le site Internet de la commune : [mairievaux.free.fr](http://mairievaux.free.fr)

### Conseil du 3 Avril 2014

- Indemnités de fonction du maire et des adjoints, définies au taux maximal de l'indice 1015
- Nomination des représentants de la commune aux différents syndicats (cf encart)
- Création des commissions et nomination des membres (cf encart)

le taux d'imposition de la commune de Vaux est un des plus bas du secteur, comme le montre ce graphe



### Conseil du 28 Juin 2014

- régularisation d'un acte notarié établi à l'époque par Maître Bidon ; publication au livre foncier
- revalorisation des dotations scolaires
- validation d'un devis pour la réalisation d'un columbarium (10 cases) et d'un ossuaire
- lancement d'une procédure de reprise des concessions en état d'abandon (affichage en mairie et au cimetière)
- modification du POS



## Informations

Vous l'avez sans doute vu, « le Gator » notre nouveau tracteur !

Il dispose de 2 sièges et permet aux employés municipaux d'être abrités, ce qui sera bien appréciable pour les travaux par mauvais temps.

L'ancien tracteur a fait l'objet d'une reprise conséquente, laquelle conjuguée à une subvention, a rendu possible cette opération de remplacement.

Sylvain, qui travaille dans notre commune depuis plusieurs années a été nommé « adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe ».

Rémi, qui intervenait chez nous depuis un an au titre d'un contrat aidé, vient d'être embauché à mi-temps comme « adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe ».



Messieurs Gérard Liegeois et Cyrille Demazure, agents de l'Office National des Forêts sont venus inspecter le platane séculaire qui se trouve à l'entrée du village. Cet arbre vénérable aux dimensions imposantes présente une circonférence de 4,80 m et un diamètre de 1,53 m.

Malgré quelques petits soucis de santé, ce platane est toujours plein de vigueur et pourra encore orner l'entrée de notre village pendant quelques dizaines d'années.

Les experts de l'ONF ont estimé son âge à plus de 150 ans !

## Sécurité routière

Une nouvelle hausse de la mortalité routière (+15,2%) et des blessés hospitalisés (+20,2%) en mai 2014. Des accidents particulièrement violents, impliquant un nombre important de personnes, causés par un comportement inadapté sur la route expliquent en partie ce mauvais bilan.

Dans notre village également, des excès de vitesse ont créé divers accidents. En cette période de vacances où les jeunes enfants jouent dehors, **soyez très vigilants**.

Vaux n'étant pas un village que l'on « traverse » pour se rendre ailleurs, nous avons l'avantage que les automobilistes soient majoritairement des Valois et des Valoises. **A nous d'être responsables et exemplaires !**





## Etat civil au 30.06.2014

### Naissances :

16.01.2014 : DIEMERT Arthur  
 15.04.2014 : MERAT Soënne  
 29.04.2014 : PIPARD Pierre  
 12.05.2014 : MECHAOUAT Noham  
 16.06.2014 : WUILQUE Gabin

### Mariages :

19.04.2014 : Mélanie BIARNAIS et Angèle BADRÉ

### Décès :

21.02.2014 : LEUNER Georges  
 08.05.2014 : BECKER Roland  
 08.06.2014 : HOUILLON Christian

# 10+5ans

La validité de la carte d'identité  
 passe à 15 ans.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière.

Les États membres de l'Union européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte nationale d'identité comme document de voyage. Cependant, afin d'éviter tout désagrément pendant votre voyage, il est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Les jeunes de 16 ans -garçons ou filles- doivent se faire recenser en mairie en vue de l'obtention de l'attestation de recensement, indispensable pour les inscriptions aux examens, au permis de conduire,.....

## Quelques rappels

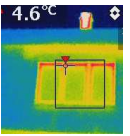
- Il revient à chaque habitant de couper ses haies et branches d'arbres qui dépasseraient sur les trottoirs.
- Les feux sont interdits ; les raisons principales sont le risque d'incendies et la pollution importante issue de la combustion de déchets végétaux, surtout s'ils sont humides : fumées, produits destructeurs de la couche d'ozone, émissions de particules très fines chargées de composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines,... Les déchets verts doivent donc être apportés à la déchetterie.
- Pour le respect du voisinage, les outils bruyants (tondeuse, débroussailleuse, nettoyeur sous pression,...) ne sont pas à utiliser le dimanche après midi et pendant les heures de repas.
- Enfin, il est rappelé que le stationnement des voitures est interdit sur les trottoirs. Avant de vous garer, posez vous la question « est-ce que mon véhicule gênera une personne qui se promène avec une poussette ? ».



## Les manifestations passées

- **Les balades thermographiques**, organisées par l'agence locale Energie et Climat du pays messin, ont sensibilisé les participants aux défauts thermiques de leur habitation. D'ores et déjà, des travaux ont été entrepris dans plusieurs maisons...
- La **fête des vins de Moselle** qui s'est tenue dans notre village ce 13 avril fut un véritable succès, avec plus de 5 000 visiteurs. Nous sommes très fiers que Vaux ait été retenu pour l'organisation de cette 1ère manifestation des vins de Moselle.
- **Une Rose, un Espoir**. Fidèles à la tradition, les motards sont venus proposer aux Valoises et aux Valois de participer à la grande collecte de fonds au profit de la lutte contre le cancer.
- **Le repas des Anciens**. Là aussi, la tradition a été respectée et cette fête a permis à nos aînés de profiter de ce moment pour se distraire dans une ambiance chaleureuse et très animée. Que souhaiter de mieux que de se retrouver l'an prochain !
- **Vies à Vaux - via Vaux** (organisateur les P'tits Loups) : marche, repas et balade historique commentée par René Gréprat, tout cela sous un soleil radieux
- **La commémoration du 8 mai 45**. Avec des vétérans et des jeunes enfants
- **Mi-juin : Le club de marche en vadrouille**

C'est à la Turballe, au village « La croix de l'Ance » que les marcheurs Valois ont posé leurs valises. Une semaine de grand soleil pour découvrir la beauté de cette région : visite du Port de la Turballe, spécialisé dans la pêche à la sardine et à l'anchois, du parc régional de la Brière avec ses toits de chaume, promenade en chaland à travers les roseaux, arrêt gourmand dans une crêperie. Puis Carnac, site mégalithique, l'île aux moines, La Baule, Pornichet, les chantiers de l'Atlantique à Saint Nazaire, la Gacilly, Guérande, ville d'arts et d'histoire, et les marais salants avec une dégustation de muscadet ! Ce séjour s'est déroulé dans la bonne humeur et laissera à chacun de très bons souvenirs.





## La fête de l'école, le péri scolaire, les P'tits Loups

L'année scolaire qui vient de se terminer, clôture une année aux nouveaux rythmes scolaires dans la mise en application desquels les P'tits loups ont consacré beaucoup d'énergie.

La fête de l'école qui a eu lieu le 27 juin, suivie le 3 juillet par le spectacle de théâtre, ont pu donner aux spectateurs un aperçu du travail accompli tout au long de l'année par les enfants, de façon coordonnée au niveau de l'école d'une part, au niveau périscolaire d'autre part.

Cette fête qui intégrait également la remise des prix organisée par la municipalité et le barbecue pris en charge par l'association des parents d'élèves se voulait aussi un symbole du partenariat engagé autour de cette réforme, entre la municipalité, les représentants des parents, les enseignantes et l'association.

En effet, les modalités d'application de cette loi ont été patiemment tricotées, en tenant compte des remarques de chacun, mais surtout en n'oubliant jamais que l'enfant devait être le premier bénéficiaire de cette réorganisation. La signature d'un Projet Educatif de Territoire a entériné notre volonté à vouloir travailler ensemble dans cette optique, puisqu'il a été établi de façon volontaire, sans aucune obligation légale.

Aujourd'hui, les premiers retours de cette mise en application, tant au travers du comité de pilotage que des conseils d'école, sont positifs. Certes, il reste sans doute des choses à améliorer, mais nous pouvons être fiers du travail accompli dans le respect de chacun, en témoignent les messages de soutien reçus tout au long de cette année.

Cette démarche co-construite en faveur des enfants, est un exemple type de la façon dont travaillent les P'tits loups, en réunissant tous les acteurs autour d'un même projet, en se respectant mutuellement, en étant force de proposition, capables d'innover, d'imaginer, en sachant écouter, en débattant de façon constructive, en mettant en application ce qui a été décidé..... en étant des bâtisseurs plutôt que des démolisseurs.

Les projets pour la rentrée prochaine sont déjà prêts et ont été présentés au dernier conseil d'école. On retrouvera les thèmes des arts du cirque et de la découverte de la langue anglaise qui ont été appréciés par tous, ainsi que deux nouveaux thèmes -comédie musicale, fourchette et sac à dos- qui seront toujours abordés de façon conjointe aux niveaux scolaire et périscolaire.



Renseignements : Les P'tits Loups 03 87 60 03 28 ou [samuell88@aol.com](mailto:samuell88@aol.com)  
Inscriptions : le 27/08/2014 de 9h à 12h et de 14h à 17h au rez de jardin de la Salle des Fêtes.





## Les activités sportives

La Fédération Seniors Moselle organise des séances de gymnastique douce dans notre commune, chaque jeudi matin de 9h à 10h à la salle des fêtes. Dans une ambiance joyeuse, sous la conduite d'un animateur assermenté, les adhérents évoluent au gré d'un programme adapté au plus de 55 ans. En juin, le groupe participe au Olympiades, manifestation qui a pour but de tester les participants à travers des petites épreuves associant des ateliers ludiques dans des domaines différents comme l'équilibre, l'adresse, les réflexes, la réactivité, la mémoire. Renseignement et inscription à la gymnastique auprès de Raphaëlle ANCIEN au 03 87 60 45 34.



Les Olympiades 2014 à Bouzonville

Le thème retenu était celui des métiers. Le club de Vaux a choisi "Les espaces verts". Cette belle journée bien sympathique a été agrémentée d'un repas pris en commun.



L'AG du Tennis-club du Patis

Le président C.Favre souligne la bonne santé financière du club et le dynamisme de son école de tennis. L'année 2013 marque aussi une légère augmentation des adhérents. Un verre de l'amitié a clôturé cette assemblée.



La sophrologie

C'est un entraînement du corps et de l'esprit qui permet d'améliorer la résistance au stress, la gestion des émotions et de renforcer les attitudes positives face aux difficultés. Sa pratique régulière permet d'optimiser ses propres capacités, de façon autonome. Elle s'adresse à tout le monde, sans limite d'âge ou de conditions physiques.

Les techniques utilisées sont la respiration, la relaxation et l'imagerie mentale.

Sylvie FENNINGER propose dans le cadre de l'association « la Valoise » des cours collectifs un soir par semaine à la salle des fêtes de Vaux de 18h30 à 19h30.

Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, contact : [sylvie.fenninger@gmail.com](mailto:sylvie.fenninger@gmail.com) tél : 06.02.24.36.41

*Un nombre minimum de participants est nécessaire pour maintenir cette activité ; parlez-en autour de vous...*

### Le terrain multi sports





Une protection supplémentaire a été installée, afin d'éviter que les ballons atterrissent dans les jardins avoisinants.

Le terrain, qui fait l'objet d'une télésurveillance sera désormais fermé à clef le soir à 20h.



## A vos agendas

- Comme les années précédentes, la fête patronale et la brocante auront lieu, le 3ème dimanche de septembre soit le 21 septembre 2014. Monsieur le Maire déposera une gerbe au monument aux morts à 11h. La fanfare de Vigy assurera l'animation musicale.
- Le 27 août, inscription aux P'tits Loups (salle des fêtes, rez de jardin) de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le 12 septembre à 18h 30, présentation officielle du livre des Familles de Vaux (salle des fêtes)
- Dans la suite des balades thermographiques, l'ALEC animera mi-septembre, un atelier sur le thème des économies d'énergie et les énergies renouvelables.
- Un repas « Beaujolais nouveau » en faveur du téléthon sera organisé le 22 novembre au soir à la salle des fêtes de Vaux.

	<u>Horaires d'été</u>	<u>Horaires habituels</u>
	<p><b>La mairie</b> sera fermée du 1<sup>er</sup> au 23 Août 2014. Cependant, une permanence sera assurée le mardi et le jeudi de 18h à 19h.</p>	<p><b>Le secrétariat de la mairie</b> est ouvert :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le mardi et le jeudi de 09h00 à 11h00.</li> <li>- le mardi et le jeudi de 14h00 à 19h00.</li> </ul> <p>Des permanences ont lieu le mardi et le jeudi de 18h00 à 19h00.</p> <p><b>M. le maire reçoit sur RDV le samedi matin.</b></p>
	<p><b>La bibliothèque</b> sera ouverte le jeudi de 18h à 19 h</p>	<p><b>Bibliothèque</b> : le jeudi de 17h à 19 h</p> <p>Vacances scolaires : le jeudi de 18h à 19 h</p>

## Création d'une base de données d'adresses email

La mairie envisage d'établir la liste de vos adresses emails afin de pouvoir vous informer rapidement.

Si vous le souhaitez, vous pouvez communiquer vos coordonnées soit :

- par mail à [communication.vaux57@gmail.com](mailto:communication.vaux57@gmail.com)
- en remettant ce coupon en mairie

Nom :

Prénom :

N° de rue :

Rue :

Adresse email :